

tenue sous la présidence de Monsieur GRIMAUD, assisté(e)
de Madame LEQUEUX et Madame LUCAS, Conseillères
En présence de Madame ROUSSEAU, Rapporteur public
Madame LATIF, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2307445	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe GRIMAUD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 3 octobre 2023 par laquelle la commission de médiation de la Haute-Garonne a rejeté le recours déposé par M.X , le 13 juillet 2023, en vue d'une offre de relogement.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître CAMBON Charlotte (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
02)	DOSSIER N° 2101029	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe GRIMAUD
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation, à titre principal, de la décision du 22 septembre 2020 par laquelle le maire de la commune de Foix a délivré un certificat de permis tacite à l'OPH de l'Ariège en vue de la démolition partielle d'un bâtiment et création de 4 logements sur un terrain situé place Freycinet et, à titre subsidiaire, le permis tacite révélé par ce certificat, ensemble la décision du 18 décembre 2020 rejetant le recours gracieux formé par Mme X	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	SCP ARCHE AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE FOIX OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'ARIEGE DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'OCCITANIE	SCP COURRECH & ASSOCIES

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2106120	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe GRIMAUD
Titre de l'affaire	Requête en annulation de l'arrêté en date du 13 août 2021 par lequel le maire de la commune de Lescure-d'Albigeois a refusé la délivrance du permis de construire n°PC 8114421 A0020 déposé par M. et Mme X pour un projet de construction d'une maison individuelle sur un terrain situé 40,impasse de Gaillagues, ensemble la décision du 4 octobre 2021 portant rejet du recours gracieux.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et/ou Madame X	Monsieur et/ou Madame X
Défendeur	COMMUNE DE LESCURE-D'ALBIGEOIS	SCP BOUYSSOU ET ASSOCIES
04)	DOSSIER N° 2304457	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe GRIMAUD
Titre de l'affaire	Requête en annulation de la décision du préfet de la Haute-Garonne du 8 décembre 2022 portant refus d'admission au séjour à l'encontre de M. X	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	DIALEKTIK AVOCATS AARPI (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
05)	DOSSIER N° 2304498	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe GRIMAUD
Titre de l'affaire	Requête en annulation de la décision du 25 avril 2023 du préfet de la Haute-Garonne refusant l'admission au séjour de Mme X, ensemble la décision du 5 juillet 2023 rejetant le recours gracieux de la requérante.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître MOURA Stéphanie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

09 heures 30

06) DOSSIER N° 2306745 RAPPORTEUR: Monsieur Philippe GRIMAUD

Titre de l'affaire Refus de séjour assortie d'une obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixation du pays de renvoi

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	CABINET BRANGEON DESCHAMPS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

07) DOSSIER N° 2402384 RAPPORTEUR: Monsieur Philippe GRIMAUD

Titre de l'affaire Requête en annulation de la décision de la commission de Médiation sociale de la Haute-Garonne réunie le 16 janvier 2024 qui a rejeté le recours n° 2023-031-001938 déposé par Mme X.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître PHILIPPE Alice (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

08) DOSSIER N° 2403463 RAPPORTEUR: Monsieur Philippe GRIMAUD

Titre de l'affaire Décision en date du 9 avril 2024 par laquelle la commission de médiation de la Haute-Garonne a rejeté le recours n°2023-031-002025 présenté par Monsieur X en vue d'une offre de logement dans les conditions prévues au II de l'article L. 441-2-3 du code de la construction et de l'habitation.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître FRANCOS Benjamin (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

09 heures 30

09)	DOSSIER N° 2005750	RAPPORTEURE: Madame Emma LUCAS
Titre de l'affaire	Requête en annulation de l'arrêté de permis de construire valant permis de démolir n° PC 03146219B0013, délivré le 8 août 2019 par le maire de la commune de Rouffiac-Tolosan à la SCCV LA ROUFFIACOISE II pour le projet de construction d'un bâtiment de 8 logements sur un terrain sis 11, Grande Rue à Rouffiac, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux formé le 21 juillet 2020.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X Madame X	SCP BOUYSSOU ET ASSOCIES (Cour) SCP BOUYSSOU ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	Monsieur et Madame Z COMMUNE DE ROUFFIAC-TOLOSAN SCCV LA ROUFFIACOISE II	SCP BOUYSSOU ET ASSOCIES (Cour) Maître GALLARDO Jean-Michel (Cour)
10)	DOSSIER N° 2104533	RAPPORTEURE: Madame Emma LUCAS
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de la décision prise le 30 juin 2021 par la cheffe du service santé protection animale et environnement de la préfecture de Tarn-et-Garonne, à la suite d'une inspection du 2 avril 2021, portant mise en demeure adressée à l'EURL DOG'S CITY de mettre en place des mesures correctives.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	EURL DOG'S CITY	Maître DALBIN Thierry (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE	Monsieur le préfet
11)	DOSSIER N° 2106693	RAPPORTEURE: Madame Emma LUCAS
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de l'arrêté du 8 octobre 2021 portant mise en demeure adressée à Mme X déclarante de l'ICPE (élevage de chiens) située 1603, route de Charros sur le territoire de la commune de Saint-Nauphary, de respecter les prescriptions applicables aux activités de la rubrique 2120.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DALBIN Thierry (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE	Monsieur le préfet

09 heures 30

12)	DOSSIER N° 2303407	RAPPORTEURE: Madame Emma LUCAS
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 1er juin 2023 par laquelle le maire de Saint-Nauphary a délivré un certificat d'urbanisme opérationnel négatif n° CU 82167 23 T 0012 à Mme X pour son projet de construction d'une maison de 180m ² et un garage indépendant sur un terrain situé route de Charros (82370). (parcelles cadastrées section B n°1038, 1063 et 1064)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DALBIN Thierry (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-NAUPHARY	
13)	DOSSIER N° 2105541	RAPPORTEURE: Madame Emma LUCAS
Titre de l'affaire	Requête en annulation de la décision du 21 juillet 2021 par laquelle la commune d'Albias émet un avis défavorable à la demande de placement en congé pour invalidité temporaire imputable au service de M. X	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	ASSOCIATION D'AVOCATS MASCARAS CERESIANI-LES AVOCATS ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ALBIAS	Maître BOMSTAIN Jonathan (Cour)

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur		SELARL CHANON LELEU ASSOCIES (Cour) SELARL CHANON LELEU ASSOCIES (Cour) SELARL CHANON LELEU ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
Observateur	PREFECTURE DU LOT	
15)	DOSSIER N° 2302585	RAPPORTEURE: Madame Emma LUCAS

Titre de l'affaire Requête en annulation de l'arrêté n°238/2022 en date du 1er décembre 2022 par lequel le maire de Castanet-Tolosan a délivré à la SA HLM DES CHALETS un permis de construire valant permis de démolir n°PC 0311132200022 autorisant la construction d'un collectif de 57 logements répartis en trois bâtiments, sur un terrain situé 48, avenue Barthélémy Salettes et Jean-Marie Manset, ensemble la décision de rejet du recours gracieux formé par M. et Mme X en date du 8 mars 2023. Contestation du PC modificatif délivré par un arrêté du maire du 30 novembre 2023

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame X Monsieur X	Maître FAIVRE-VILOTTE Vincent (Cour) Maître FAIVRE-VILOTTE Vincent (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CASTANET-TOLOSAN SA HLM DES CHALETS	M. X SCP COURRECH & ASSOCIES
16)	DOSSIER N° 2307615	RAPPORTEURE: Madame Emma LUCAS

Titre de l'affaire AP n°2023-31-1064 du 15 novembre 2023 portant refus de titre de séjour + OQTF dans un délai de 30 jours + fixation du pays de renvoi.

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître SEIGNALET MAUHOURET François (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
17)	DOSSIER N° 2307644	RAPPORTEURE: Madame Emma LUCAS

Titre de l'affaire AP n°2023-31-1405 du 8 novembre 2023 portant refus de titre de séjour, OQTF avec et fixation du pays de renvoi.

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître NACIRI Hanna (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

09 heures 30

19)	DOSSIER N° 2105013	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Requête en annulation de la décision par laquelle la Caisse des dépôts et des consignations a refusé d'acorder à Mme X le bénéfice d'une allocation temporaire d'activité, ensemble rejet de recours gracieux du 25 juin 2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître BALG Bernard (Cour)
Défendeur	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	
20)	DOSSIER N° 2204599	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation du permis de construire valant démolition n° PC 03150621C0052 du 14 février 2022 par lequel le maire de la commune de Saint Orens de Gameville a autorisé la SAS ECOCITY HABITAT et la SAS C&O PROMOTION la construction d'un ensemble de 16 logements sur un terrain sis 77 B avenue de la Marqueille, ensemble la décision de refus implicite d'un recours gracieux né le 8 juin 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur F	Maître MOMAS Jérôme (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-ORENS DE GAMEVILLE SAS ECOCITY HABITAT SAS C&O PROMOTION	SCP COURRECH & ASSOCIES
21)	DOSSIER N° 2206105	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Requête dirigée contre trois arrêtés en date du 22 septembre 2022, par lesquels le maire de Montaignut-sur-Save informe la SARL STELOMY que les projets de division parcellaire des parcelles cadastrées B1001, B1004, B1007, et de construction d'une maison individuelle sur un terrain situé 900, route de Toulouse ne sont pas réalisables.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O	Monsieur O
Défendeur	COMMUNE DE MONTAIGUT-SUR-SAVE SARL STELOMY	SCP COURRECH & ASSOCIES

09 heures 30

22)	DOSSIER N° 2201696	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la délibération n° 2022/01/02 du 25 janvier 2022 du conseil municipal d'Arcambal se prononçant sur l'extension du réseau d'eau parcelle C766.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	DIVONA LEX CABINET D'AVOCATS
Défendeur	COMMUNE D'ARCAMBAL	SCP COURRECH & ASSOCIES
23)	DOSSIER N° 2304381	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Requête en annulation de la décision du 23 mai 2023 par laquelle le préfet de la Haute-Garonne a refusé de délivrer un titre de séjour pour motif familial à Mme X	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître BOURQUENEY Baptiste (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

Arrêté le 28/11/2024